
Construire un projet pour mieux vieillir sur son territoire

En 2050, 69 habitants seront âgés de 60 ans et + pour 100 habitants de 20 à 59 ans : c'est dire l'urgence dans laquelle se trouve l'ensemble de la société pour organiser une prise en charge de qualité pour que chacun puisse vieillir dans un cadre de vie adapté et respectueux.

Objectifs :

- Repérer le rôle et les articulations entre commune et intercommunalité .
- Se saisir des enjeux et de l'urgence pour garantir une prise en charge particulière et de qualité des personnes âgées ;
- Créer une synergie entre les acteurs concernés pour engager une politique locale volontariste.

Programme :

- **La collectivité locale : un acteur à part entière** pour susciter les réflexions, mobiliser les énergies, associer les familles à la définition d'une politique adaptée sur votre territoire, en lien avec les évolutions législatives.
- **Viellir – la vieillesse : des notions à définir:** dépendance et autonomie, la dépendance psychique : une prise en charge particulière et de qualité à organiser pour offrir à tous un cadre de vie acceptable, l'aide aux aidants : des partenaires à associer pour renforcer la bientraitance
- **Une continuité du parcours de vie à rechercher entre le maintien à domicile et l'accueil en établissement:** des services nouveaux à soutenir, des documents d'urbanisme à repenser, des expériences conduites ailleurs : le béguinage, la maison de Babayagas, le baluchonnage, etc...pour favoriser la vie sociale et maintenir des liens sociaux entre les âges.

Durée : 1 journée

Méthode : Les travaux alterneront entre des apports théoriques, des échanges et s'appuieront sur les situations auxquelles sont confrontées les collectivités locales. Les participants disposeront d'un dossier reprenant les points fondamentaux des thèmes abordés.